

**ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL**



Communiqué APH - JM du 10 juillet 2020

Séjour de la Santé : Olivier Véran tente de passer en force

Action Praticiens Hôpital et Jeunes Médecins, représentant la majorité des praticiens hospitaliers titulaires et contractuels, déplorent la méthode déloyale choisie par le Ministère des Solidarités et de la Santé pour écarter nos organisations en programmant une réunion de négociation supplémentaire hier à 15h30 avec un délai de prévenance de 4 heures, alors que nos représentants pour la plupart provinciaux étaient repartis vers leur lieu de travail. En effet, la veille au soir le Ministre avait décidé de rompre unilatéralement les discussions, considérant que nous ne pourrions pas arriver à un accord.

Dans ces conditions, il était physiquement impossible pour APH & JM d'être présents pour participer à la suite de la négociation.

C'est pourquoi nos organisations dénoncent cette parodie de dialogue social qui conduit de facto à écarter délibérément les organisations syndicales majoritaires chez les praticiens hospitaliers et contractuels d'une négociation particulièrement importante pour leurs mandants, et se réservent la possibilité de contester en droit les conditions dans lesquelles elle s'est déroulée.

APH et JM n'ont donc d'autre choix que de saisir une nouvelle fois le Tribunal administratif de Paris d'un référé liberté afin de faire respecter le cadre démocratique indispensable à un dialogue social apaisé.

Jacques Trévidic
Président CPH
Président APH

Jean-François Cibien
Président AH
Vice-président APH

Emanuel Loeb
Président JM